FRC, 2, 16427
Case
FRC
19656



GRANDE RELATION

Du siège et de la prise du château des Tuileries. Détail de tous les événemens arrivés depuis le 10 août dernier. Nombre des morts et de blessés. Découverte d'un complot horrible de Louis XVI, trouvé dans ses papiers, pour égorger tous les bons citoyens. Quatre mille maisons marquées pour être brûlées. Arrestation et interrogatoire de l'intendant de la liste civile et du premier valet de chambre du roi. Trahison de Lafayette qui veut faire marcher son armée contre Paris : refus des soldats de lui obéir.

DEPUIS long-tems Louis XVI avoit déclaré une guerre ouverte à la constitution. L'exposition du peuple à la journée du 20 juin auroit dû lui en imposer ; mais au lieu de céder enfin à l'opinion publique ; au lieu de couper le nœud de tant de conspirations dont il s'étoit toujours déclaré le chef, il conçut l'infernal projet d'immoler à-la-fois dans Paris et dans toute la France ceux qui avoient été les dé-

THE NEWBERRY LIBRARY

fenseurs constans des intérêt du peuple, La liste de proscription étoit faite. M. Pétion devoit être le premier égorgé, et sa mort devenir le signal d'une nouvelle Saint-Barthelemi. Ceux qui auroient échappé au fer des assassins devoient périr par les mains des bourreaux, que l'on avoit prévenus de se disposer à ces horribles exécutions.

Mais si le despotisme conspiroit le patriotisme veilloit, les mouvemens des Tuilleries inquiétoient les esprits, le jugement prononcé par l'assemblée nationale, en faveur de Lafayette excita l'indignation générale. Le lendemain on devoit traiter la question de la déchéance; le peuple attendoit impatiemment la décision de ce grand procès; mais l'aristocratie triomphoit à l'assemblée: au lieu de discuter la déchéance, les Vaublanc, les Dumolart et leurs nombreux partisans insultoient le peuple dans d'outrageuses déclamations.

Le peuple trahi par ses représentans se leva tout-à-coup. Le 9 à minuit, le signal fut donné; le tocsin sonna dans les faubourg St.-Antoine et St.-Marcel et dans un grand nombre de sections en même tems: on cria aux armes, et tous les citoyens se rendirent à leur corps

de garde, et sur la place de la maison commune où le conseil général étoit assemblé. Pétion n'y étoit pas : Louis le faux l'avoit mandé au château sous le prétexte qu'il vouloit prendre avec lui des mesures de sûreté. Alarmés de cet ordre et craignant avec raison pour les jours de ce vertueux magistrat Des groupes de citoyens se porterent à l'assemblée, où déja siégoient plusieurs membres reveillés au bruit du toccin : on obtient un décret qui force le château à relacher sa proie ; Pétion parut à la barre et fut rendu à ses fonctions et au veu de ses conciteyens.

Les conspirateurs avertis par l'allarme générale et par les rappels qui se faisoient dans toutes les sections, se rendirent aux Tuilleries à la faveur des ténébres : tous les suisses y étoient rassemblés ; des grenadiers et des chasseurs y faisoient l'exercice et la manœuvre.

Les rues étoient encore calmes et presque désertes à l'exception des fortes patrouilles de piques et de bayonnettes ; une fausse de plus de 30 hommes, commandée par Carle, fut reconnue et enveloppée ; huit soldats et leurs chefs furent pris, et leurs têtes, dès le matin promenées au bout d'une pique. Mandat,

commandant général fut arrêté, et M. Santerre nommé son successeur provisoire : des commissaires nommés extraordinairement par les sections, se rassemblent à la maison commune ; M. Pétion est suspendu, on lui donne une garde d'honneur de 400 citoyens ; l'ancien corps municipal et la commune sont renouvellés par acclamation.

Cependant tous lcs citoyens étoient sous les armes ; l'insurrection étoit universelle ; les bataillons se formoient, les canons à leur tête, et marchoient vers les Tuileries. La place du Carouzel fut bientôt couverte d'hommes armés et de canons. Les marseillois s'y étoient rendus des premiers : chacun s'animoit au combat, et lon se disposoit à une attaque vigoureuse.

La cour n'avoit rien négligé de son côté pour nous recevoir. Louis XVI ne s'étoit point couché ; la nuit s'étoit passée à combiner un plan de défense ; des émissaires l'instruisoient de tous nos mouvemens. Vers les six heures du matin, il passa la revue, et harangua les grenadiers qui le portèrent en triomphe chez lui en criant vive le roi : c'étoit le cri de ralliement. On distribua des écus neufs et beaucoup de vin aux suisses. Les canoniers indignés de cette bassesse, passèrent avec leurs canons du côté patriotes et furent suivis de plusieurs volontaires.

Louis, après avoir tout disposé pour faire égorger les citoyens, n'a pas même montré le courage des scélérats à la vue du peuple

debout et armé, sa fierté est abbatue ; il fait retraite avec sa famille vers l'assemblée nationale, abandonnant lâchement ceux qui se dévouoient à sa cause. Cé spectacle terrible avoit fait la même impression sur les chefs des conjurés, et l'on tente la trahison n'ayant essayer la force.

Sur les 9 heures et demie, on ouvrit au peuple les portes de la cour des princes, et tandis que trop confians nous recevions les fausses protestations d'amitié que nous faisoient les suisses, il pleut sur nous une grêle de balles : une foule de nos camarades tombent à nos pieds ; cette trahison excite un cri universel d'indignation ; on se rallie ; on braque les canons : il s'engage un combat meurtrier où les marseillois et les bretons font des prodiges de valeur. La gendarmerie nationale vole à notre secours, et met le feu aux casernes des Suisses où un grand nombre de gardes nationales en uniforme étoient renfermés avec eux. A mesure qu'ils sortoient on tiroit dessus. On enfonce, on entre dans le Château. Le carnage devient horrible ; les appartemens, les escaliers sont couverts de nos ennemis immolés et teints de notre propre sang. Rien ne fut épargné. On fit perquisition partout. On trouva des suisses et autres cachés dans des latrines, sous des comblcs ; dans des cuisines : lec uns furent précipités, les autres tués à coups de bayonnettes ; aucun n'échappa à la fureur et à la vengeance publique.

Tandis que cela se passoit aux Tuileries, 60 suisses par le droit de la guerre étoient exécutés sur les marches même de la maison commune : au jardin de l'infante le bataillon de St,-Germain l'auxerrois escaladoit les murs, et pénétroit de ce côté dans le louvre.

Pendant ce temps les traîtres de l'assemblée nationale fuyoient, et les patriotes forts de l'opinion publique vengeoient le peuple en consacrant pour serment authentique la liberté et la sainte égalité, en effaçant toutes les tâches de la constitution. en décrètant que tous les citoyens indistinctement, et sans reconnoître à l'avenir le titre monstrueux d'activité, pourroient tous concourrir à former la convention nationale pour jugerl e roi parjure qu'elle venoit de suspendre.

Les citoyens ne se bornent point à cette première victoire. Ils poursuivent leurs ennemis jusques dans les derniers retranchemens ; ils repriment les mouvemens de leur juste vengeance et livrent au glaive de la loi les 200 suisses qu'ils pouvoient faire passer au fil de l'épée.

La porte, intendant de la liste civile, est

arrêté et traduit devant le conseil de la commune. Il ne fait que des réponses vagues aux interrogations. On fait des recherches dans sa maison, et on trouve dans ses papiers la trace du plus noir des complots, et ce lâche dépredateur est conduit à l'Abbaye. Il y est bientôt suivi d'une foulle d'autres scélérats et entr'autres du valet de chambre du roi, Thierry.

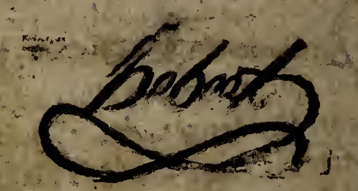
Le conseil travaille nuit et jour et ne donne point de relâche aux conspirateurs. Louis le faux et sa famille sont transférés à la tour du Temple, et le peuple sur son passage l'accable des reproches les plus amers, et des imprécations les plus méritées.

Ce n'est qu'en frémissant que nous portons le flambeau de la vérité sur les trâmes perfides qui avoient préparé ce grand évènement. Des lettres, des mémoires et des pièces portant le caractère de la plus grande authenticité, trouvées chez l'intendant de la liste civile, prouvent que le roi étoit le moteur secret de toutes les conspirations ourdies contre la liberté. Une liste de proscription a été trouvée dans ses papiers, et les meilleurs citoyens devoient être égorgés. 4 mille maisons étoient marquées pour être saccagées.

985

Heureusement le génie de la liberté a triomphé ; les citoyens que l'on croyoit désunis, ont combattu avec la plus grande intrépidité : leur accord a fait leur force. Les traîtres ont été démasqués ; les uns ont déjà reçu le prix de leurs forfaits ; les autres sont sous le glaive de la loi.

Tels sont les détails des événemens les plus mémorables et la victoire la plus signalée que le peuple ait remportée. Elle a coûté la vie à cinp mille patriotes, et on évalue à trois mille le nombre des morts royalistes. La Fayette a, dit-on, voulu faire marcher son armée pour vanger son parti, mais elle a refusé d'obéir.



De l'imprimerie de la rue Ste.-Barbe, près la porte Sain-Denis, N8. 5, ci-devant chez Tremblay.